

CONTACT

FÉVRIER
2018

Vol 36

No 8

ISSN 0830 0084

ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS - DE TRÈS BONNS RÉSULTATS

Depuis plusieurs années, toutes les matières que nous apportons au lieu d'enfouissement sont pesées et comptabilisées et les données sont transmises au gouvernement du Québec qui nous facture pour chaque tonne enfouie. Une partie du montant facturé nous est remis en fonction de nos performances à réduire les quantités enfouies.

En 2016, nous avons éliminé 187 kg/habitant de déchets (193 kg/habitant en 2015) ce qui est très bon par rapport à l'ensemble du Québec qui est de 267 kg/habitant. Cette performance 29 % supérieure à la moyenne québécoise fait en sorte que nous recevons aussi 29 % plus de redevances par habitant. En 2017, nous avons reçu 11,45 \$/habitant alors que la moyenne québécoise est de 8,89 \$/habitant. Félicitations à tous pour vos efforts, se sont ces petits gestes au quotidien qui font parfois toute la différence.

COURS DE PEINTURE

Cours de peinture avec Deny Cloutier
le lundi 26 février 2018 à 18 h 30.

40 \$/toile et peinture et pinceaux fournis.

Centre communautaire. Régis-St-Laurent

Inscription obligatoire au 418 724-7471
ou cell : 418 732-9899

Réjeanne Fournier

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU
POSTE N° 2 JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N° 3 SIMON DUBÉ
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE

CARNAVAL DE SAINT-ANACLET



L'équipe du carnaval de Saint-Anaclet vous prépare depuis quelques semaines une 51^e édition magnifique qui aura lieu du 3 au 11 mars 2018!

La soirée d'ouverture aura lieu samedi le 3 mars avec un défilé coloré dans les rues de notre beau village suivi d'une soirée extérieure et intérieure au centre communautaire.

Plusieurs activités seront de retour cette année, comme le célèbre concours de lipsing, le tournoi de babyfoot humain, le rallye automobile ainsi que deux déjeuners dont notre classique pour enfants avec la présence de mascottes! Nous espérons partager notre joie avec vous tous à la semaine de relâche!

Au plaisir de vous voir tous en grand nombre,

Le comité organisateur du 51^e carnaval de Saint-Anaclet

FÉLICITATIONS WILLIAM

Le 11 janvier dernier, lors du cocktail du Nouvel an, un chèque de 100 \$ a été remis à William Gagné qui s'est démarqué dans la catégorie implication sociale.

William est l'un des membres fondateur du Club LEO, la relève, où il agit comme vice-président en 2017-2018. Il donne son temps bénévolement à plusieurs projets, dont le comité aîné sur lequel il siège et qui le passionne.

Lui et son comité ont préparé une activité avec le club de 50 ans et plus. Il participe au dîner des aînées régulièrement. Il a aussi participé à des activités de financement qui ont permis de faire un don de 75 \$ au skate parc. Dynamique, William a plusieurs idées à proposer avec les LEO, toujours dans le but de servir sa communauté. Il est extrêmement fier de son Club et encourage les autres à participer activement. Félicitations!

France Paquet, Programme d'encouragement à l'implication jeunesse



AFEAS DE SAINT-ANACLET

Souper 8 mars, à réserver dès maintenant !
Souper de la Journée de la Femme sous la thématique « Une Tête en Santé »

Date : Le 8 mars

Heure : À compter de 17 h 30

Lieu : Centre communautaire Régis St-Laurent

Coût : 20 \$ souper et soirée

Service de bar : Comité du Carnaval

Conférencière : Pamela Bérubé-Jean (Santé mentale Québec)

Billets : 418 724-0409, 418 724-9894, 418 723-4125

Raymonde Vandal, présidente

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, rue Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendence Impression

Prochaine parution : Mars 2018

Tombée des articles : 20 février 2018

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

5 FÉVRIER

5 MARS

2 AVRIL

Gestion des logements HLM et PSL sur le territoire de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Suite à l'intégration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet de Lessard avec l'Office d'habitation de Rimouski-Neigette, veuillez prendre note de ce qui suit :

À compter du 1^{er} janvier 2018, la gestion des requérants et des locataires habitant une habitation à loyer modique (HLM) ou un logement avec entente PSL sur le territoire de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard se fera par l'**Office d'habitation de Rimouski-Neigette**.

Pour toutes questions ou demande de service, veuillez dorénavant adresser vos demandes au numéro de téléphone : 418-722-8285.

Louise Côté

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Nombre et valeur des permis émis

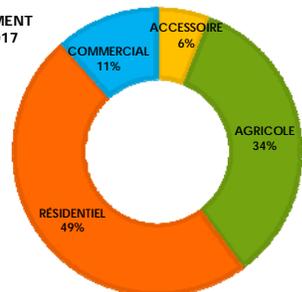
Année	valeur	Fluctuation
2016	2 450 305 \$	
2017	3 861 443 \$	Augmentation de 58 %

Année	Nombre	Fluctuation
2016	354 permis	
2017	341 permis	Baisse de 4%



Pourcentage des secteurs d'activités

TOTAL D'INVESTISSEMENT DE 3,86 M \$ POUR 2017



■ ACCESSOIRE ■ AGRICOLE ■ RESIDENTIEL ■ COMMERCIAL

COLLECTE DE BOUTEILLES - SKATEPARC

Les utilisateurs du skateparc désirent ajouter un module pour la prochaine saison au coût de 6 000 \$. Une collecte de bouteilles sera donc organisée le **samedi 14 avril prochain**. Nous vous invitons fortement à conserver vos canettes et bouteilles pour nous les remettre à cette date. Nous sillonnerons les rues du village à compter de 9 heures. L'an dernier, c'est 1 500 \$ qui a été amassé et nous espérons battre ce montant cette année. Notez que les dons en argent seront aussi acceptés.

Merci de votre générosité.

Jeter : ça coûte cher !

Recycler et composter réduit les dépenses municipales.

Le saviez-vous ?

À Saint-Anaclet :

- **Jeter** coûte 117,57 \$ / tonne
- **Recycler** coûte moins de 5 \$ / tonne
- **Composter** n'implique aucun coût supplémentaire



Pourquoi ?

Pour le bac à déchets (enfouissement) : Les coûts d'enfouissement sont très élevés. Plusieurs exigences environnementales sont imposées pour éviter que les déchets ne contaminent l'environnement.

Pour le bac bleu (recyclage) : Le recyclage coûte 51,51\$/tonne. Toutefois, un financement* réduit ce coût de 92 %. Ainsi, recycler diminue grandement les dépenses municipales.

Pour le bac brun (compost) : La municipalité paye 11,83 \$ / habitant / an pour les bacs bruns, peu importe la quantité que vous y mettez. Plus vous l'utilisez, plus vous optimisez l'investissement de votre municipalité.

Une prime à la performance !

En plus, moins une municipalité enfouie de déchets, plus elle reçoit de redevances.

Pour information : Infobac.ca ou 418 725-2222.

Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette

- *Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables*

Le Défi anaclois Desjardins

Notre belle entente de visibilité avec la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette se poursuivra pour les trois prochaines années, afin de poursuivre notre mission de FAIRE BOUGER LA COMMUNAUTÉ!

Sur la photo à partir de la gauche: Yann Bernier (Du comité Le Défi anaclois Desjardins), Monsieur Christian Le Jossec (Directeur général de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette)



BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

En février à la bibliothèque Roger-Fournier plusieurs nouveautés littéraires débarquent. Venez jeter un coup d'œil pour découvrir notre nouvelle sélection ou suivez nous sur *Facebook* pour connaître les derniers achats.

Cette année je mets en place une activité particulière pour **la Saint-Valentin**, vous aurez la possibilité du 20 janvier au 14 février (8 h30 am) pour nous faire parvenir vos vœux ou messages pour la fête de l'amour. La responsable et des bénévoles de la bibliothèque livreront vos lettres ou cartes le 14 février en journée pour l'être cher, vos amis, vos enfants ou collègues.

Voici les frais pour utiliser notre ***Biblio Messagère***

7 \$ (Inclut la **livraison** de cadeau, lettre ou message que vous nous fournirez dans les secteurs de Saint-Anaclet –Rimouski-Luceville- Ste-Luce -Ste-Blandine (village)



8 \$ (Inclut une **carte** avec votre message personnalisé et la **livraison** de celle-ci dans les secteurs de Saint-Anaclet –Rimouski- Luceville- Ste-Luce-Ste-Blandine (village)

15 \$ (Inclut **une carte** avec votre message personnalisé, **un petit chocolat** (voir sur place) (possibilité sans noix) et la **livraison** dans les secteurs Saint-Anaclet –Rimouski-Luceville- Ste-Luce-Ste-Blandine(village)

Paiement par interac ou en argent.

Dates importantes :

13 février 19 h : Soirée cinéma avec le film « Avant toi »

14 février : La biblio messagère

28 février 19 h : Rencontre avec **Geneviève Gagné** auteure régionale des livres *Carpinteri, une histoire à succès... un succès qui dérange* et aussi *La Petite histoire de Cédrick-Emmanuel*

8 mars 13 h 30 : Activité pour la semaine de relâche « Viens créer ton masque carnavalesque » inscription obligatoire avant le 6 mars.

21 mars 19 h : Rencontre avec **Claude Morin** auteur régional qui a lancé dernièrement son premier roman *Ste-Luce Station*.

Et gardez l'œil ouvert car une **Chasse aux Oeufs** pour Pâques sera lancée dès le **1^{er} mars** à la bibliothèque (pour plus d'informations nous visiter, ou nous écrire).

Bon mois !

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque

418 723-1747 – 418 750-7217 bibliostanaclet@hotmail.com



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

PROJET ÉGLISE



Projet de réaménagement de l'intérieur de l'église de St-Anaclet

Le Comité de sauvegarde de l'église de St-Anaclet poursuit son travail pour le projet de **réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel, en maintenant un lieu de culte tout en préservant ses attributs architecturaux d'origine.**

À cet effet, des **étudiants en architecture du Cégep** de Rimouski ont travaillé sur des projets pour l'aménagement de l'intérieur de l'église. Le groupe d'étudiants a présenté 5 propositions le 17 décembre dernier, lors du déjeuner de Noël du Club Lions. Plusieurs personnes ont examiné ces projets et la réception a été positive. Un vote pour un «projet coup de cœur» a même eu lieu. Les projets étudiants furent ensuite exposés dans l'église durant la période des Fêtes. Au cœur de ces projets, figure l'intégration de la bibliothèque municipale dans l'église.

Parallèlement, suite à un appel d'offres à des firmes d'architectes pour réaliser une **étude de faisabilité** du projet, le Comité de sauvegarde a fait son choix. La firme retenue «Atelier 5» a déjà débuté son travail et devrait présenter ses résultats au printemps. Pour élaborer sa proposition, les architectes devront respecter les normes, contraintes et exigences légales et celles issues des consultations populaires. Ils pourront aussi bénéficier des projets des étudiants en architecture et des observations reçues.

Le Conseil municipal de St-Anaclet, la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) et la Corporation du Patrimoine de St-Anaclet supportent le Comité dans cette démarche.

Claude Roy,
marguillier et animateur du Comité de sauvegarde

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017-2018 COUR D'ÉCOLE

Nous lançons notre 3^e campagne de financement pour l'embellissement de la cour d'école.

Cette année, elle se tiendra du 30 janvier au 2 mars 2018. Les élèves vous solliciteront en vous offrant des sacs de fromage de la Fromagerie des Basques. Un vaste choix de produits vous est offert et vous aurez aussi la possibilité de faire un don.

Notre objectif est de 7 000 \$. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

CLUB DE TIR DU BAS ST-LAURENT

Le club de Tir du bas St-Laurent vous souhaite une belle année 2018 remplie de santé à tous nos membres et aux tireurs de la région.

Nous vous invitons à pratiquer le tir à la carabine dans un environnement maintenant chauffé avec éléments radiants au champs de 100 mètres.

Sachez aussi que vous pouvez renouveler votre carte de membre par internet via notre site et avec Paypal, c'est simple et efficace.

N'hésitez pas à consulter notre site www.ctbsl.org pour plus d'informations et à contacter les différents directeurs pour des renseignements.

Éric Richard, président.



LE CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET VOUS REMERCIE

Voici un bref compte-rendu des principales activités tenues au cours du mois de décembre : la campagne de la **canne de bonbon** a rapporté 1 775 \$ net pour le fonds des œuvres permettant ainsi au Club de répondre à des demandes de dépannage alimentaire, des projets à la jeunesse et l'aide à la vue pour ne nommer que celles-là.

La **Guignolée** à l'école des Sources nous a grandement aidés afin de répondre aux 26 demandes de **Paniers de Noël**; des boîtes de denrées ont également été recueillies au CPE Les Petits Soleils Magiques, à la Caisse Desjardins et chez Miralis. Des remerciements à nos généreux commanditaires, soit : le Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette, la Municipalité de Saint-Anaclet, les Dames de Fermières, les Chevaliers de Colomb de Saint-Anaclet et de Rimouski (conseil 2843), les Filles d'isabelle de Rimouski, le Marché Familial, CarrXpert Jacques Lévesque et les dons personnels. Le * **Déjeuner du père Noël** * fut un énorme succès avec la participation de 346 personnes et la commandite majeure de SUPER C pour la réussite de cette activité sans oublier la participation de Desjardins Caisse de la Rivière Neigette. Une recette nette de 957.60 \$. Le **Dîner des Rois d'antan** qui s'est déroulé au Pavillon l'Héritage se voulait une activité de divertissement et de socialisation pour les personnes âgées plus démunies ou isolées et contribuer ainsi à l'amélioration de loisirs aux aînés de Saint-Anaclet. Ce dîner suivi d'une animation musicale a regroupé 65 personnes. Enfin, tous les **produits lions** (gâteaux aux fruits, noix et truffes) ont trouvé preneurs.

Les membres du Club Lions remercient chaleureusement toute la communauté de sa collaboration, le bénévolat devenant beaucoup plus facile avec son appui. **Merci d'être derrière nous depuis 36 ans.**

Gaétan Pelletier, comité publicité.

CORPORATION DU PATRIMOINE



Postes d'administrateur disponibles

La Corporation Patrimoine de St-Anaclet est à la recherche de personnes voulant siéger sur son conseil d'administration.

Le mandat premier de la Corporation est de reconnaître, protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. Plusieurs projets, dont l'opération de la Forge St-Laurent, sont orchestrés par l'organisation.

Nous recherchons des personnes à l'aise avec les chiffres, disponibles durant l'été et qui ont à cœur le développement de notre municipalité.

Pour en savoir davantage, communiquez avec monsieur Samuel St-Laurent au 418 750-7827.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors des séances des 4 et 11 décembre 2017 et du 8 janvier 2018

- Le secrétaire-trésorier dépose les divulgations des intérêts pécuniaires des élus municipaux aux archives.
- Avis de motion est donné que le règlement 470-2017 fixant le budget 2018 sera adopté à une prochaine séance.
- Avis de motion est donné que le règlement 471-2017 concernant les opérations de déneigement sera adopté à une prochaine séance.
- Les élus municipaux adoptent le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2018. (Rés. 2017-12-135)
- Les élus municipaux décrètent un mode de tarification pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien de la branche 19 du cours d'eau de la Savane. (Rés. 2017-12-136)
- Les élus municipaux adoptent un projet de règlement 469-2017-01 pour des modifications au règlement de zonage. (Rés. 2017-12-137)
- Les élus municipaux demandent à la MRC Rimouski-Neigette de prendre les mesures nécessaires pour des travaux sur la rivière Neigette à la hauteur du pont couvert. (Rés. 2017-12-138)
- Les élus municipaux augmentent leur contribution financière jusqu'à 8 600 \$ pour une étude faisabilité pour le réaménagement de l'église. (Rés. 2017-12-139)
- Les élus municipaux contribuent pour un montant maximal de 7 100 \$ à la phase 1 du projet de la Corporation du Relais de la Coulée. (Rés. 2017-12-140)
- Les élus municipaux autorisent la signature du contrat pour le contrat de ramonage des cheminées avec l'entreprise Bérubé Ramonage. (Rés. 2017-12-141)
- Les élus municipaux autorisent l'affectation des montants d'argent du surplus libre et du fonds de la réserve gravière et sablière. (Rés. 2017-12-142)
- Les élus municipaux nomment à tour de rôle des élus comme maire suppléant afin de remplacer le maire lorsque nécessaire. (Rés. 2017-12-143)
- Les élus municipaux adoptent le règlement 470-2017 fixant le budget 2018. (Rés. 2017-12-144)
- Avis de motion est donné que le règlement sur le code d'éthique des élus sera adopté à une prochaine séance.
- Les élus municipaux autorisent l'engagement d'une brigadière suite au départ à la retraite de l'une d'entre elles. (Rés. 2018-01-04)
- Les élus municipaux demandent une aide financière au gouvernement du Québec pour réaliser un plan de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques. (Rés. 2018-01-05)
- Les élus municipaux donnent leur appui à la déclaration commune du forum des communautés forestières. (Rés. 2018-01-06)
- Les élus municipaux adoptent le règlement 471-2017 concernant les opérations de déneigement d'un chemin public. (Rés. 2018-01-07)
- Les élus municipaux font une demande à Hydro-Québec afin de modifier la grille tarifaire des loyers d'occupation des équipements de téléphones cellulaires pour les projets municipaux. (Rés. 2018-01-08)
- Les élus municipaux donnent leur appui à la MRC de Témiscouata pour l'élargissement des ondes cellulaires dans le Témiscouata. (Rés. 2018-01-09)
- Les élus municipaux adressent une demande au gouvernement du Québec pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies. (Rés. 2018-01-10)
- Les élus municipaux adressent une demande au gouvernement du Canada pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies. (Rés. 2018-01-11)
- Une consultation publique est tenue concernant le règlement 469-2017 visant à faire des modifications au règlement de zonage 428-2014.

CARNAVAL DE NEIGETTE 59^E ÉDITION

Nous sommes très heureux d'inviter la population de St-Anaclet à festoyer avec nous pour la 59^e édition du Carnaval de Neigette qui se tiendra du 2 au 11 février 2018 au Relais de la Coulée.

Au programme : Tournoi de « Beu » et poker - Randonnées: en motoneige ou en raquettes, rassemblement pour un feu de joie, suivi d'une soirée avec le chansonnier Yannick Gagnon et Renald Fortin- Compétitions amicales- Karaoké pour tous- Soirée avec l'humoriste Stéphane Poirier suivi d'une soirée dansante avec la Disco Claude Gagnon –Dîner hot dog à 1 \$ à la chute Neigette- Rallye Poker motoneige – Activités intérieures ou extérieures pour les jeunes - Déjeuner du Carnaval- Encan silencieux – Gala folklorique - partie de sucre – Traîneaux à chiens pour les jeunes - Souper et soirée de fermeture avec la Disco Claude Gagnon. Patinage et glissade en tout temps. Consulter le dépliant pour plus de détails.

* maintenant sur Facebook (Carnaval Neigette)

Bienvenue à toutes et tous !

Le comité organisateur

Jean-François Gagnon 418-712-0333

Isabelle Rodrigue : 418 739-4696

Caroline Guimond : 418 722-7361



ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 (DU 6 AU 16 FÉVRIER 2018)

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – septembre 2018

Il est maintenant temps d'inscrire votre enfant au préscolaire pour septembre 2018.

Votre enfant doit avoir 5 ans **avant le 1^{er} octobre 2018**.

Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous présenter à l'école de quartier **au plus tard le 16 février 2018**.

Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école des Sources au numéro de téléphone 418 724-3560, poste 5000.

SOMMAIRE DU BUDGET 2018

Le lundi 11 décembre 2017 le Conseil municipal présentait le budget pour l'exercice financier 2018. Voici le sommaire de ce budget :

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus

Revenus de la taxe foncière	2 355 189 \$
Compensation tenant lieu de taxe	23 198
Revenus de taxes de services	580 885
Taxe de secteur	2 280
Autres revenus	140 950
Transfert – réseau routier	107 912
Matières résiduelles	55 427
Contrat MTQ	16 900
Revenus éoliens	35 000
Remboursement de subvention	151 266
Affectation du surplus	50 000
	=====
Total des revenus	3 519 007 \$

Dépenses

Administration générale	558 298\$
Sécurité publique	644 425
Transport	917 305
Hygiène du milieu	517 826
Urbanisme et mise en valeur du territoire	182 921
Loisirs et culture	370 034
Service de la dette	328 198
	=====
Total des dépenses	3 519 007 \$

Comparatif des années	2016	2017	2018
Taxe foncière	.91 \$.91 \$.927
Service de la dette	.035 \$.035 \$.035
Aqueduc et égout	300 \$	285 \$	285 \$
Matières résiduelles	170 \$	170 \$	175 \$
Chalet	115 \$	115 \$	120 \$
Boues de fosses septiques	100 \$/55 \$	110 \$/65 \$	105/60 \$
Ramonage des cheminées	33 \$	33 \$	33 \$

Dépôt du rôle : 2016-2017-2018

ANNÉE 3 = 2018

Proportion médiane : 102 %

Facteur comparatif : 0.98